

**Conseil départemental
de l'Eure**

**Extrait du procès-verbal
des délibérations**

Rapport N° 2017-S10-7-1

Réunion du 16 octobre 2017

Objet : Plan départemental en faveur de la lecture publique

Commission : 7ème Commission (jeunesse, sports, culture et relations internationales)

Direction : Direction de la culture, de la jeunesse et du sport

Résumé : Dans le département de l'Eure, le constat est le suivant : le taux d'illettrisme touche 8% de la population, et malgré les 111 bibliothèques appartenant au réseau départemental, on dénombre encore des zones blanches en termes d'équipement. On constate également des disparités importantes de l'offre de services proposée au public. Soucieux de réduire les inégalités d'accès à la culture et au savoir, Le Conseil départemental souhaite faire du développement de la lecture un axe fort de sa politique culturelle. Accéder à la lecture partout, pour tous et pour l'avenir seront les maîtres mots de ce nouveau plan en faveur de la lecture publique.

Dans le département de l'Eure, le constat est le suivant : le taux d'illettrisme touche 8 % de la population, et malgré les 111 bibliothèques appartenant au réseau départemental, on dénombre encore des zones blanches en termes d'équipement. On constate également des disparités importantes de l'offre de services proposée au public en fonction des locaux, de la qualification des personnels et des budgets consacrés aux acquisitions d'ouvrages et d'animation alloués par les communes et intercommunalités.

Soucieux de réduire les inégalités d'accès à la culture et au savoir et de donner le goût de lire, le Conseil départemental souhaite faire du développement de la lecture un axe fort de sa politique culturelle. Si le plan de lecture publique voté il y a 10 ans a permis d'irriguer certains territoires jusque là sous-équipés et de développer une ingénierie départementale en matière de lecture publique, il faut néanmoins aujourd'hui aller plus loin. L'illettrisme ne doit plus être demain un frein à l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle des Eurois.

L'enjeu pour le Département est à la fois simple et ambitieux : permettre à chaque habitant d'accéder au livre où qu'il se trouve et qui soit-il. Le Département réaffirme son soutien aux publics en situation de fragilité et/ou d'apprentissage, en accompagnant plus spécifiquement les collégiens, les enfants et jeunes placés sous la responsabilité de l'aide sociale à l'enfance ou encore les personnes âgées dans leur pratique de la lecture. De plus, d'ores et déjà très engagé sur le déploiement du très haut-débit, le Département va désormais œuvrer sur les usages du numérique en faisant des bibliothèques les ambassadeurs des nouveaux supports d'information et outils numériques auprès du public eurois.

En d'autres termes, le Département change de paradigme. Cette nouvelle politique a pour objectif de favoriser la lecture et le savoir auprès du plus grand nombre. Accéder à la lecture partout, pour tous et pour l'avenir seront les maîtres mots de ce nouveau plan en faveur de la lecture publique. Ainsi, le plan stratégique proposé vise à répondre à ces enjeux et se décline en trois axes regroupant un ensemble d'actions opérationnelles, dont la plupart sont innovantes pour le territoire :

1. Le livre au plus près des Eurois
2. Tous concernés par la lecture
3. Savoirs et usages du numérique

I. Le livre au plus près des Eurois

A) Un bilan mitigé du plan précédent

Avec l'arrêt de la desserte de prêt direct (bibliobus), le Département a soutenu et accompagné la création de 27 bibliothèques sur le territoire, montrant par là l'importance d'équiper les communes et intercommunalités de médiathèques aux normes adéquates en disposant d'un budget d'acquisition, gérées par des bibliothécaires formés pour proposer une offre et des services en phase avec les attentes du public.

Organisée en 11 secteurs géographiques suivis par des professionnels territorialisés, la médiathèque départementale de prêt (MDE) a ainsi pu développer progressivement une ingénierie culturelle proposée gracieusement aux services des communes et des intercommunalités.

La création de médiathèques têtes de réseaux, au nombre de 5 à ce jour, a généré une montée en compétence des équipes sur le terrain, a structuré des territoires en matière de lecture publique. Mais la mutualisation des moyens, des budgets ou des collections a rarement pu se faire, tout comme la professionnalisation des bibliothécaires encore souvent bénévoles.

Les marges de progression sont réelles et le champ reste donc ouvert, et notamment auprès des 14 nouveaux

EPCI avec lesquels le Département s'est engagé dans une politique de contractualisation.

B) Des actions fortes et nouvelles

A l'aide d'un ensemble d'équipements répartis sur le territoire et qui fonctionnent en réseau, le Département de l'Eure souhaite lutter contre la fracture territoriale en proposant à chaque Eurois l'accès d'**une bibliothèque à 15 minutes de chez soi et d'une médiathèque plus importante à 30 minutes**. Pour ce faire, le Département actionnera différents leviers :

- Nouveauté dans la posture départementale en appui des territoires, la MDE pourra à l'échelle des EPCI réaliser un diagnostic territorial sur l'accès aux bibliothèques, sur la base d'une **cartographie** qui croisera l'implantation des équipements (petites bibliothèques et médiathèques) et les temps de trajets des habitants. Ce chantier permettra également au Département de préciser les difficultés des zones blanches et de préconiser des lieux d'implantations stratégiques.
- Autre changement de posture, dans une logique non plus de guichet mais de soutien aux projets, le Département a supprimé le dispositif de droit commun mais continuera à **soutenir par le biais de la contractualisation, la construction et restructuration des médiathèques - avec une aide à l'équipement mobilier, et l'informatisation des bibliothèques**. Un budget conséquent de soutien à l'investissement pour la lecture publique est identifié au sein d'un Fonds Départemental d'Appui au Territoire (FDAT).

Afin de garantir un aménagement du territoire équilibré, Le Département de l'Eure intégrera ses projets prioritaires dans le cadre des négociations pour l'aide à l'investissement des communes et des EPCI dans le cadre de la nouvelle contractualisation.

- Innovation introduite lors de la commission permanente du 3 avril 2017, **les contrats de développement culturel lancés par le Département doivent permettre d'engager un dialogue plus construit avec les territoires, et engager ceux-ci dans de véritables projets de développement culturel**. Ces contrats prévoient une première phase de diagnostic culturel pour chaque EPCI. Les diagnostics permettront aux EPCI de dégager des orientations prioritaires afin de se doter d'un projet de développement culturel de leur territoire, qui devra **obligatoirement inclure la lecture publique**, politique phare du Département.
- Enfin, dernière novation dans son programme d'actions engagé en faveur de la lecture, le Département de l'Eure va expérimenter un dispositif d'aide à la mise en place en milieu rural de "**points livres**", étagères siglées CD27, qui seront situées dans des services publics et lieux d'attente. Ces points livres proposeront des ouvrages en doublon de la MDE que le public pourra lire sur place ou emporter. Seront également expérimentés hors bibliothèques des **distributeurs de livres** dans quelques lieux adéquats très fréquentés ainsi que **la mise en place de points relais** pour y réceptionner des ouvrages réservés.

C) Des partenariats renforcés

Le Département affirme une nouvelle exigence dans la qualité du dialogue avec les territoires. Ainsi, afin de garantir une offre et des services de qualité, le Département de l'Eure va établir une **nouvelle convention**, incluant des contreparties, avec chaque commune ou intercommunalité en charge d'une bibliothèque du

réseau départemental. En lien avec ces nouvelles exigences, la majorité des conventions des 111 bibliothèques du réseau départemental nécessitent d'être redéfinies et actualisées.

Outre l'aide à l'investissement pour la construction et la réhabilitation, l'offre de services de la médiathèque départementale de prêt consiste en **un prêt de documents de qualité**, en fonction des besoins et de la taille des bibliothèques. Ils sont achetés dans le cadre de marchés publics auprès de libraires indépendants, sélectionnés et conseillés par des professionnels selon une politique documentaire définie. La MDE propose ainsi aux bibliothèques du réseau départemental un fonds de plus de 380 000 ouvrages équipés et catalogués par ses soins. Il est constitué de 170 000 livres adultes (romans, documentaires, bandes dessinées, livres audio) et 156 000 ouvrages pour la jeunesse (albums, romans, bandes dessinées, documentaires), ainsi que de 38 000 CD (musique classique, rap, rock, jazz, chanson française, électro, musique pour enfants,...), 14 000 DVD (films de fiction et documentaires, dessins animés, séries), 3 000 livres audio, 70 jeux vidéo. Le budget d'acquisition de documents est établi à 238 500 € en 2017. Chaque support fait l'objet d'une politique documentaire précise en termes d'acquisition (romans grand public, documentaires plutôt généralistes jusqu'à un niveau bac + 3...) et selon des quotas spécifiques pour les bibliothèques desservies, en fonction de leur taille et de leur fonds propres.

Les documents sont renouvelés deux fois par an dans chaque médiathèque afin de proposer un choix toujours attractif aux Eurois. Près de 115 000 documents sont échangés par an soit une moyenne de 500 documents échangés par bibliothèque (900 documents pour les plus grosses médiathèques). En complément, chaque mois, le service navette de la MDE livre dans toutes les médiathèques du département les documents réservés par les usagers des bibliothèques afin de satisfaire leur demande.

Des formations sont également proposées, à raison de 60 journées par an pour les bénévoles et salariés des bibliothèques partenaires du Département. En grande partie, elles sont assurées par les professionnels de la médiathèque départementale qui apportent au quotidien des conseils techniques, animent des réseaux localement, et proposent des actions culturelles afin de dynamiser les bibliothèques sur le territoire. Enfin, le Département soutient l'informatisation des bibliothèques en accompagnant l'installation de leurs premiers équipements et les formations des bénévoles et professionnels.

En contrepartie de cette ingénierie départementale, la commune ou l'intercommunalité bénéficiaire devra désormais s'engager auprès du Département à :

- un projet de construction adapté en fonction du nombre d'habitants, de sa capacité à financer le fonctionnement de l'équipement, y compris sur la qualification et les embauches (si projet d'investissement)
- assurer un service de qualité pour sa bibliothèque (volume et plages horaires adaptés, accessibilité, personnels et/ou bénévoles en nombre suffisant et formés, budget annuel d'acquisition des ouvrages)
- valoriser l'apport et le soutien du Département en le rendant visible par de la signalétique
- travailler sur un projet de développement culturel pour sa commune ou son territoire, qui inclura des actions hors les murs de la bibliothèque.

Les communes qui ne respectent pas les termes de la convention, après avoir été alertées, devront **sortir du réseau** des bibliothèques départementales et perdre ainsi les bénéfices et aides afférents.

II. Tous concernés par la lecture

A) Les publics en apprentissage et éloignés de la culture

A la croisée de sa politique éducative, d'aide sociale à l'enfance et aux personnes âgées, dans un objectif d'innovation territoriale, le Département va développer des actions spécifiques auprès de publics prioritaires dans le champ de la lecture publique.

- **Les collégiens** entrant en 6^{ème} se verront remettre un livre avec une personnalité lors de la rentrée scolaire dans leur établissement. Cet acte symbolique montre l'attachement et la priorité que le Département porte à la lecture et à la réussite éducative et complète l'action de promotion de la lecture contemporaine du prix des Dévoreurs de livres. A compter de la rentrée 2018-2019, ce dispositif se concentrera exclusivement sur les collégiens.
- Des actions s'adressant aux **personnes âgées** seront développées dans le cadre d'appels à projets avec des EHPAD volontaires autour de l'écriture, la mémoire, l'intergénérationnel. L'organisation de lectures à voix haute et d'écoute de livres audio sera également privilégiée par le biais de bibliothécaires et d'animateurs.
- **Les enfants et jeunes placés** au Foyer départemental de l'enfance sont desservis par la médiathèque d'Evreux. Ce partenariat sera valorisé et croisé avec les collections de la MDE.
- **Les assistants familiaux** se verront proposés d'être ambassadeurs de la lecture, en intégrant un aspect accès à la lecture dans leur volet formation (connaissance des équipements et du fonctionnement des bibliothèques du réseau, présentation de la MDE, offre d'un pack lecture publique).

B) L'animation du territoire

La MDE s'appuie sur un réseau départemental dense constitué de 127 bibliothécaires salariés et de 425 bénévoles, qui animent non seulement leur bibliothèque mais aussi proposent des actions au niveau local en tissant des partenariats et en proposant du "hors les murs". Pour accompagner cette animation du territoire sous tous ses aspects, les bibliothécaires référents de territoire de la MDE proposent à tous ces bibliothécaires associés des formations initiales et continues en ingénierie culturelle, environnement professionnel, gestion des collections et des équipes, connaissance et valorisation des collections, ... La formation des salariés et des bénévoles représente un enjeu majeur pour le développement des bibliothèques de l'Eure : elle permet de suivre les grandes évolutions du métier et de son environnement, de maîtriser les nombreux outils nécessaires au bon fonctionnement et au développement des services mais aussi incite au partage d'expériences.

Les autres actions menées actuellement par le Département avec et dans les bibliothèques et médiathèques du réseau se voient confortées, contribuant à faire de ces équipements de proximité des lieux de vie. En cohérence avec ses autres politiques culturelles phares, des actions culturelles autour du cinéma et des musiques actuelles sont proposées au public. Sur la base d'un appel à projets, le dispositif *Normandie Bib'Live* propose aux bibliothèques l'organisation de concerts de groupes issus de la scène Normande exclusivement.

Chaque mois de novembre, le *Mois du film documentaire* permet aux Eurois de visionner une trentaine de documentaires, projections organisées par les bibliothèques du territoire et généralement en présence du réalisateur ou d'un intervenant afin de débattre du film et de ses thématiques. Des actions de qualité au plus près des Eurois qui d'ores et déjà rencontrent leur public.

III. Savoirs et usages du numérique

La mise en œuvre du portail de services de la MDE facilite les recherches des bibliothèques partenaires qui ont accès au catalogue en ligne pour y effectuer des réservations d'ouvrages ou y valoriser leurs animations. Ce portail web est utilisé comme une véritable boîte à outils pour les demandes de formation et d'outils d'animation.

Désormais, parce qu'aujourd'hui les outils et ressources numériques font partie intégrante des supports et services attendus par l'utilisateur en médiathèque, les ressources disponibles sur la **Médiathèque numérique** (vidéo à la demande, presse en ligne, autoformation, etc.) seront également proposées gratuitement de manière systématique aux Eurois inscrits dans les bibliothèques du réseau départemental. Une application sera développée pour permettre un accès simplifié à la Médiathèque numérique, quelle que soit la localisation des utilisateurs.

Cette proposition vient compléter la sensibilisation au numérique par le prêt d'outils aux bibliothèques tels que des liseuses, des tablettes ou encore des consoles et jeux vidéo.

Pour la première fois, le Département travaillera à l'organisation de la première édition d'un **week-end du numérique** avec et dans les bibliothèques du réseau départemental, avec l'aide d'acteurs privés (bus des technologies, FabLab). L'objectif consistera à mobiliser les bibliothèques du réseau lors de ce temps fort pour proposer au public des animations et ateliers autour du numérique et de la lecture sur tout le territoire.

Dans cette logique de démocratisation de l'accès au numérique, le Département continuera, à l'aide de la MDE, de former les bibliothécaires salariés et bénévoles de son réseau à ces outils et ressources numériques mais aussi à l'informatique, via l'usage des logiciels de bibliothèques. En effet, il est nécessaire de continuer le **renforcement de la structuration du réseau informatisé des bibliothèques** grâce à l'aide à l'informatique afin de faciliter la mise en réseau et la circulation des collections, des demandes d'ouvrages en temps réel sur tout le Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État complétée par la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 et la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,

Décide

à

des suffrages exprimés

- d'adopter le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Eure relatif au : "Plan départemental en faveur de la lecture publique".

Pour extrait conforme

Le Président du Conseil départemental

Pascal LEHONGRE

AXE 1	L'ACCES A LA LECTURE PARTOUT
--------------	-------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture territoriale
Action 1	Structurer le réseau des bibliothèques selon un maillage précis

Contexte	<p>Avec 604 communes, dont 478 inférieures à 1 000 habitants, l'Eure est un des départements le moins bien desservi et équipé en bibliothèques de France. En raison de cette spécificité, il n'est pas envisageable d'équiper toutes les communes de bibliothèques.</p> <p>Aujourd'hui, le réseau départemental des bibliothèques de l'Eure est constitué de 111 équipements de tailles et de services variés. Certains territoires sont pourvus en grandes médiathèques de qualité de type "3^{ème} lieu", gérées par des bibliothécaires professionnels, jusqu'à des bibliothèques municipales de niveau 1 (= points lecture), gérées par des bénévoles.</p> <p>On remarque néanmoins que le maillage est parfois peu dense à d'autres endroits du Département, avec des zones blanches, sous-équipées en bibliothèques.</p> <p>Depuis une dizaine d'années, la structuration des bibliothèques et médiathèques a pris un nouvel essor grâce à la mise en place de médiathèques tête de réseau, ainsi qu'à la prise de la compétence "lecture publique" par certaines communautés de communes et la mise en œuvre de réseaux de bibliothèques constitués. Ces actions ont renforcé l'attractivité territoriale, ont permis l'émergence de nouvelles pratiques culturelles et de répondre aux attentes des usagers.</p>
Objectifs	<p>Etablir un maillage cohérent et complémentaire des bibliothèques</p> <p>Donner l'accès à 15 mn de chez soi au moins à 1 bibliothèque, et à 30 mn de chez soi à une médiathèque</p> <p>Faire travailler les bibliothèques en réseau</p> <p>Comblent les zones blanches et rééquilibrer l'équipement en médiathèques et bibliothèques</p>
Descriptif de l'action	<p>Conditionnement des aides du Département à un projet de fonctionnement en réseau à l'échelle du territoire où se situe la structure</p> <p>Participation au diagnostic des EPCI</p> <p>→ sur la base d'une cartographie à l'échelle du Département qui croise l'implantation des équipements et les temps de trajets ;</p> <p>identification des zones blanches et lieux d'implantation stratégiques</p> <p>→ La lecture publique devient un axe obligatoire des contrats de développements culturels – la phase de diagnostic permettra aux EPCI de dégager des orientations prioritaires notamment en matière de lecture publique.</p> <p>Soutien financier à la construction et à la réhabilitation de bibliothèques avec un soutien à l'équipement mobilier exclusivement dans ce</p>

	cadre
--	-------

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	EPCI, communes	DEERA, DIRMOB, DRAC,

Budget	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes	<input checked="" type="checkbox"/> Investissement	☆ Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	FDAT (Fonds départemental d'appui au territoire) : 650 000 € pour construction médiathèques + pour équipement mobilier et 40 000 € pour le soutien à l'installation informatique Aide à l'investissement des communes et EPCI via la contractualisation Contrats de territoire et contrat de ruralité (intégration obligatoire Volet 2 des contrats) Contrats culture : entre 60 et 80k€			

Calendrier	2017-2022
------------	-----------

Indicateurs de performance	Nombre de nouvelles bibliothèques et comblement des zones blanches Fréquentation des usagers Nombre de transactions de prêts et réservations d'ouvrages Taux de réalisation des actions prévues
----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1	L'ACCES A LA LECTURE PARTOUT
--------------	-------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture territoriale
Action 2	Equiper de points livres en milieu rural des services publics et lieux d'attente

Contexte	<p>Avec 604 communes, dont 478 inférieures à 1 000 habitants, l'Eure est un des départements le moins bien desservi et équipé en bibliothèques de France. En raison de cette spécificité, il n'est pas envisageable d'équiper toutes les communes de bibliothèques. Aujourd'hui, le réseau départemental des bibliothèques de l'Eure est constitué de 111 équipements de tailles et de services variés. Certains territoires sont pourvus en grandes médiathèques de qualité de type "3^{ème} lieu", gérées par des bibliothécaires professionnels, jusqu'à des bibliothèques municipales de niveau 1 (= points lecture), gérées par des bénévoles. On remarque néanmoins que le maillage est parfois peu dense à d'autres endroits du Département, avec des zones blanches, sous-équipées en bibliothèques.</p>
Objectifs	<p>Faire une proposition d'offre de proximité pour des populations éloignées de la lecture en mettant à disposition des ouvrages en doublon de la MDE</p> <p>Rendre le livre présent dans des lieux ruraux et éloignés des grandes villes</p> <p>Animer les centres-bourgs</p> <p>Aider les commerces de petites communes dans leur diversification et attractivité</p> <p>Associer des partenaires privés et publics dans l'accès au livre et à la lecture</p>
Descriptif de l'action	<p>Equiper de "points livres" ou de "distributeurs de livres" [étagères siglées CD27] des lieux de services publics (ex: Maison des services au public), des lieux ouverts (ex: commerces -> "derniers commerces" notamment) et des lieux d'attente (ex: salle d'attente des médecins) avec des étagères pour accueillir des livres disponibles pour être lus sur place ou emportés</p> <p>Organisation de l'action à l'étude, selon les pistes suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimenter avant fin 2017 deux installations à prévoir dans les dossiers d'aide au dernier commerce - Ouvrages issus des doublons de la MDE - Gestion de la qualité de la présentation des ouvrages par les bibliothèques du réseau - Gestion des retours et du turnover des ouvrages à étudier : centralisation par la bibliothèque de secteur du réseau

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	EPCI, communes	DAT, DSA, Maisons des services au public, commerçants, médecins,

Budget	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes	<input checked="" type="checkbox"/> Investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	Aide à l'investissement des communes et EPCI via la contractualisation Ou offre de services complémentaire du Département si mise à disposition gracieuse des présents. Etudier piste achat ou location.			

Calendrier	2017-2022
------------	-----------

Indicateurs de performance	<p>Nombre de points livres ouverts</p> <p>Taux d'emprunt et de renouvellement des collections</p> <p>Satisfaction des usagers et des partenaires</p> <p>Taux d'inscrits dans les bibliothèques environnantes</p>
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 1	L'ACCES A LA LECTURE PARTOUT
--------------	-------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture territoriale
Action 3	Redéfinir les conventions en matière de lecture publique liant Département de l'Eure, communes et EPCI

Contexte	<p>Avec 604 communes, dont 478 inférieures à 1 000 habitants, l'Eure est un des départements le moins bien desservi et équipé en bibliothèques de France. En raison de cette spécificité, il n'est pas envisageable d'équiper toutes les communes de bibliothèques.</p> <p>Aujourd'hui, le réseau départemental des bibliothèques de l'Eure est constitué de 111 équipements de tailles et de services variés. Certains territoires sont pourvus en grandes médiathèques de qualité de type "3^{ème} lieu", gérées par des bibliothécaires professionnels, jusqu'à des bibliothèques municipales de niveau 1 (= points lecture), gérées par des bénévoles.</p> <p>On remarque néanmoins que le maillage est parfois peu dense à d'autres endroits du Département, avec des zones blanches, sous-équipées en bibliothèques.</p> <p>Depuis une dizaine d'années, la structuration des bibliothèques et médiathèques a pris un nouvel essor grâce à la mise en place de médiathèques tête de réseau, ainsi qu'à la prise de la compétence "lecture publique" par certaines communautés de communes et la mise en œuvre de réseaux de bibliothèques constitués. Ces actions ont renforcé l'attractivité territoriale, ont permis l'émergence de nouvelles pratiques culturelles et de répondre aux attentes des usagers.</p>
Objectifs	<p>Redéfinir les droits et devoirs de chaque entité pour offrir une offre et des services de qualité aux Eurois en matière de lecture publique</p> <p>Réactualiser les conventions au vu des nouveaux médias, usages et services attendus dans les bibliothèques (les conventions existantes sont obsolètes voire erronées).</p> <p>Travailler en partenariat avec tous les acteurs concernés par la lecture publique sur le Département</p>
Descriptif de l'action	<p>Etablissement d'une nouvelle convention (incluant des contreparties) :</p> <p>Convention avec les Communes ou EPCI porteurs d'un projet de bibliothèque ou gestionnaire d'une bibliothèque du réseau.</p> <p>Engagements du Département :</p> <p>Aide à l'investissement (si projet d'investissement sur la construction / réhabilitation ou sur l'informatisation).</p> <p>Offre de services de la MDE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prêt de documents et desserte - prêt d'outils et ressources numériques - formations des bibliothécaires partenaires (bénévoles et salariés) - conseils techniques et animation de réseaux - actions culturelles (Mois du film documentaire, Normandie Bib Live, Prix des Dévoreurs, etc.)

	<p>Engagement des bénéficiaires :</p> <p>Présenter un projet d'une surface adaptée (au minimum de 0,07 m²/hbt) et montrer une capacité à financer le fonctionnement de l'équipement, y compris sur la qualification et les embauches (si projet d'investissement)</p> <p>Assurer un service de qualité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - horaires adaptés (volume horaire minimum, plages horaires et jours adaptés à la disponibilité du public) - accessibilité obligatoire - personnels salariés et/ou bénévoles en nombre suffisant et formés - budget annuel d'acquisition des ouvrages - le projet culturel et l'offre de services proposée au public - communication visible du Département dans les bibliothèques partenaires : signalétique, sacs, présence web des bibliothèques, livres avec logo.... - par un projet de développement culturel pour sa commune ou son territoire, incluant des actions hors les murs de la bibliothèque <p>Sortie du réseau des communes qui ne respecteront pas les termes de la convention. Augmentation du niveau d'exigence.</p>
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	EPCI, communes	DAJCP

Budget	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes	<input type="checkbox"/> Investissement	<input type="checkbox"/> Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	Pas de coût financier, hormis temps services			

Calendrier	2018 - 2020
-------------------	-------------

Indicateurs de performance	<p>Nombre de bibliothèques ayant signé les nouvelles conventions</p> <p>Evolution des engagements des bibliothèques partenaires</p>
-----------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2	L'ACCES A LA LECTURE POUR TOUS
--------------	---------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture sociale
Action 1	Donner l'envie de lire aux collégiens en montrant l'implication du Département dans l'accompagnement à la réussite éducative

Contexte	<p>En offrant un ouvrage à chaque collégien entrant en 6^{ème}, le Département de l'Eure souhaite leur donner le goût de la lecture et redonner sa légitimité au livre dans ce monde hyper connecté.</p> <p>A la fois porte ouverte sur l'imaginaire et invitation à mieux comprendre le monde qui nous entoure, la lecture permet de développer la maîtrise de la langue et faire de chaque jeune Eurois un futur citoyen éclairé.</p> <p>Cette remise de livres à près de 8 500 élèves répond pleinement aux compétences obligatoires du Département en matière de lecture publique et de réussite éducative des collégiens.</p>
Objectifs	<p>Donner envie de lire aux collégiens à travers une œuvre, un auteur reconnus</p> <p>Montrer les actions en matière de lecture publique auprès de ce public spécifique</p> <p>Rendre visible auprès des familles, des enseignants, des documentalistes les actions du Département en matière de lecture publique</p> <p>Mettre en synergie les collèges et les bibliothèques du Département</p> <p>Etre en cohérence et en complémentarité avec les autres actions menées comme le prix des Dévoreurs de livres</p> <p>Décloisonner les services départementaux et travailler en transversalité (collèges, MDE, DPL, communication, cabinet)</p>
Descriptif de l'action	<p>Remettre à chaque jeune collégien de 6^{ème} un ouvrage de littérature jeunesse lors de la rentrée</p> <p>Faire de cette distribution un événementiel dans chaque collège avec la remise des prix par des conseillers départementaux</p> <p>Définir le mode distribution dans chacun des collèges de l'Eure</p> <p>A partir de 2018, organisation d'un jury de sélection de l'ouvrage avec un président - VIP</p>

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	Direction des collèges, Collèges, direction de la communication	Principaux de collèges, collégiens, enseignants, documentalistes

Budget	☆ Etudes	<input checked="" type="checkbox"/> Investissement	☆ Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	17 724 € (réédition du <i>Tour du monde en 80 jours</i> en 10 000 exemplaires) en 2017			
Calendrier	2017 puis à chaque rentrée scolaire			
Indicateurs de performance	Satisfaction des collégiens et des membres des équipes éducatives Retour dans les médias / notoriété			

AXE 2	L'ACCES A LA LECTURE POUR TOUS
--------------	---------------------------------------

Objectif	Lutter contre la fracture sociale
Action 2	Mettre en place des actions autour de la lecture et de l'écriture auprès des personnes âgées en lien avec le réseau des EHPAD, CLIC, résidences autonomie du Département

Contexte	<p>Depuis une dizaine d'années, la structuration des bibliothèques et médiathèques a pris un nouvel essor grâce à la mise en place de médiathèques tête de réseau, ainsi qu'à la prise de la compétence "lecture publique" par certaines communautés de communes et la mise en œuvre de réseaux de bibliothèques constitués. Ces actions ont renforcé l'attractivité territoriale, ont permis l'émergence de nouvelles pratiques culturelles et de répondre aux attentes des usagers.</p> <p>Il reste néanmoins des publics empêchés ou éloignés des bibliothèques comme les personnes âgées, qu'elles soient dépendantes ou non. Il paraît nécessaire de leur faire bénéficier d'actions et de projets autour de la lecture et de l'écriture qui leur permettent non seulement de conserver du lien social, de rompre l'isolement et aussi de continuer à développer leur curiosité et leur mémoire.</p>
Objectifs	<p>Intervenir auprès de publics cibles départementaux, souvent empêchés ou éloignés des structures de lecture</p> <p>Proposer des ateliers, activités de prévention et actions pluridisciplinaires du champ culturel</p> <p>Etablir des partenariats avec les structures pour personnes âgées du Département de l'Eure</p> <p>Faire travailler les bibliothèques avec les structures propres à chaque territoire</p> <p>Etablir des liens intergénérationnels par le biais de certains projets</p>
Descriptif de l'action	<p>→ appel à projets avec des EHPAD sur l'écriture, la mémoire, l'intergénérationnel</p> <p>Mise en place d'ateliers de lecture à voix haute</p> <p>→ implication dans le travail avec les CLIC</p> <p>Action qui s'adresse aux personnes âgées hors EHPAD. Il s'agit que la MDE puisse s'impliquer auprès de la Délégation sociale qui développe déjà via les CLIC des ateliers d'écriture auprès de personnes âgées : contribution technique de la MDE + accueil des ateliers et valorisation des productions issues de ces ateliers dans les bibliothèques du réseau</p>

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	EPCI, communes	DSA, Maisons des services au public, EHPAD, résidences autonomie, CARSAT, RSI, MSA, CPAM, ARS

Budget	<input checked="" type="checkbox"/> Etudes	☆ Investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	Conférence des financeurs (via la CNSA et la DSA) Appels à projets CLIC Mona Lisa (isolement de la personne âgée)			

Calendrier	Fin octobre 2017 pour appel à projet CLIC 2018
------------	------------------------------------------------

Indicateurs de performance	Satisfaction des usagers Réalisation de projets finis (édition de livres par exemple) Continuité du travail avec les partenaires Rencontres régulières entre bibliothèques et structures pour personnes âgées
----------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 2	L'ACCES A LA LECTURE POUR TOUS
--------------	---------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture sociale
Action 3	Former les assistants familiaux comme ambassadeurs de la lecture

Contexte	<p>Depuis une dizaine d'années, la structuration des bibliothèques et médiathèques dans l'Eure a pris un nouvel essor grâce à la mise en place de médiathèques tête de réseau, ainsi qu'à la prise de la compétence "lecture publique" par certaines communautés de communes et la mise en œuvre de réseaux de bibliothèques constitués. Ces actions ont renforcé l'attractivité territoriale, ont permis l'émergence de nouvelles pratiques culturelles et de répondre aux attentes des usagers.</p> <p>Le Département, soucieux des publics pour lesquels il exerce une compétence obligatoire, souhaite former les familles d'accueil et assistants familiaux à la lecture afin qu'ils soient les ambassadeurs auprès des enfants et jeunes placés dont ils ont la charge.</p>
Objectifs	<p>Permettre un lien entre les familles d'accueil et les jeunes placés via la lecture et le livre</p> <p>Eveiller à la connaissance de la littérature jeunesse</p> <p>Donner envie d'aller en bibliothèque, en famille et/ou individuellement</p> <p>Prendre en compte les assistants familiaux comme ambassadeurs de la lecture dans les publics des CTL établis par les EPCI</p>
Descriptif de l'action	<p>Intégrer au volet formation des assistants familiaux un volet accès à la lecture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des équipements et du fonctionnement des bibliothèques du réseau, - présentation de la MDE (offre de service et missions), - connaissance des modalités d'inscription à leur bibliothèque de secteur - offre d'un pack communication lecture publique avec logo D27

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	DSA, DEF	EPCI, communes, DRAC

Budget	☆ Etudes	Investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles				

Calendrier	2017-2022
-------------------	-----------

Indicateurs de performance	<p>Nombre de familles participantes aux formations</p> <p>Inscriptions dans les bibliothèques de secteurs</p> <p>Résultats scolaires et comportementaux des enfants et jeunes</p>
-----------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AXE 3	L'ACCES A LA LECTURE POUR L'AVENIR
--------------	-------------------------------------------

Enjeu	Lutter contre la fracture numérique
Action 1	Proposer un week-end du numérique avec et dans les bibliothèques du réseau départemental

Contexte	<p>Aujourd'hui, le réseau départemental des bibliothèques de l'Eure est constitué de 111 équipements de tailles et de services variés. Depuis une dizaine d'années, la structuration des bibliothèques et médiathèques a pris un nouvel essor grâce à la mise en place de médiathèques tête de réseau, ainsi qu'à la prise de la compétence "lecture publique" par certaines communautés de communes et la mise en œuvre de réseaux de bibliothèques constitués. Ces actions ont renforcé l'attractivité territoriale, ont permis l'émergence de nouvelles pratiques culturelles et numériques en phase avec les usages.</p> <p>Certaines médiathèques de qualité, conçues comme des équipements "3^{ème} lieu", gérées par des bibliothécaires professionnels, et des bibliothèques municipales plus modestes ont intégré à leurs collections et dans leurs actions des ressources numériques et multimédia.</p>
Objectifs	<p>Valoriser les ressources numériques proposées par la MDE et des médiathèques du Département (plateforme actuelle) en lien avec une application permettant un accès simplifié à la Médiathèque numérique</p> <p>Animer les médiathèques par le biais de réalisations, d'ateliers, de partages, de jeux vidéo</p> <p>Montrer la richesse et la complémentarité de ces outils et ressources en bibliothèque</p> <p>Faire travailler les bibliothèques en réseau sur un temps fort d'animation avec des partenaires privés</p> <p>Donner envie aux usagers de découvrir d'autres pratiques en bibliothèques</p>
Descriptif de l'action	<p>Mobiliser les bibliothèques du réseau le temps d'un week-end pour proposer au public des animations et ateliers grand public autour du numérique sur tout le territoire</p> <p>S'entourer d'acteurs professionnels, publics ou privés (bus des technologies par exemple), pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expérimenter - créer - partager des outils et des ressources numériques, - utiliser des objets connectés <p>Mettre en place une action départementale phare (lancement d'un Fab Lab à faire tourner ensuite dans les territoires ruraux – étudier l'action du D91)</p>

Maître d'ouvrage	Maître d'œuvre	Partenaires
Département de l'Eure MDE	EPCI, communes	Bus des technologies, Pôle image Haute-Normandie, Maison de l'enfant et des découvertes, FabLab 276, Le Dôme Caen, LH3D fablab

Budget	★ Etudes	<input checked="" type="checkbox"/> Investissement	<input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement	<input checked="" type="checkbox"/> Temps des services
Financements possibles	coût de 2 journées d'intervention du bus des technologies (avec intervenant) = 5 000 €			

Calendrier	2018, puis chaque année à la même période
------------	-------------------------------------------

Indicateurs de performance	Nombre de participants aux ateliers, de connexions, de nouveaux inscrits, Retour de satisfaction des usagers Nombre d'emprunts d'outils numériques suite au week-end numérique Fréquentation des usagers Taux de réalisation des actions prévues
----------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------